



Renault Guyancourt-Aubevoye
1 Avenue du Golf 78288 Guyancourt Cedex
API - CTA G24 0 40
Tél 02 32 77 63 09 Fax : 02 32 77 61 45
Portable 06 82 45 48 18
Aubevoye le 16 Octobre 2000 numéro 24

Quels acquis des femmes dans le monde du travail ?

Depuis le milieu des années 60 en France, les femmes sont entrées massivement dans le monde du travail en tant que salariées. Ce phénomène sans précédent se remarque dans la plupart des pays développés et trouve ses racines dans l'élévation du niveau de formation des femmes, le changement de comportement à l'égard de la famille et les besoins de l'économie. On pourrait alors croire - et espérer - qu'au bout de 40 ans, les femmes ont trouvé leur juste place sur le marché du travail. Pourtant, de nombreuses études, notamment sociologiques, montrent que l'on est encore loin du compte et que les inégalités -iniquités ?- persistent.

Egalité Femme - Homme

Alors que les femmes représentent 45 % de la population active, alors qu'avec la progression de leur qualification et leurs diplômes elles investissent maintenant quasiment tous les métiers, on constate que les emplois auxquels elles accèdent restent fortement concentrés sur certains secteurs d'activité et sont relativement typés. Parmi les 31 catégories socio-professionnelles, 6 regroupaient en 1990 à elles seules 60 % des femmes actives (il s'agit principalement des catégories des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires, notamment des secteurs de la santé et du travail social, et les instituteurs). Alors que le rôle du travail féminin dans l'économie est reconnu, alors qu'aujourd'hui le statut professionnel de la femme est reconnu et accepté au même titre que celui de l'homme, cela fait 50 ans que les écarts de salaires restent constants : à qualification et niveau de responsabilité égaux, les femmes gagnent toujours 10 à 30 % de moins que leurs collègues masculins et ces écarts de salaire progressent au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie sociale. Mais il est également remarquable de constater que malgré leur forte proportion au sein de la population active, seules 5 % des femmes perçoivent une rémunération supérieure à celle de leur conjoint.

Il est aussi avéré que leur carrière progresse moins rapidement, en partie du fait de l'interruption de leur activité à la naissance des enfants (ou de la mutation du mari) et qu'elles accèdent moins que les hommes à des postes à responsabilité. Carrière professionnelle ou vie familiale : les femmes doivent choisir. Un choix qui visiblement ne s'impose pas aux hommes : aux postes à responsabilité, 90 % des hommes ont des enfants, contre seulement 35% des femmes. Pour le dire autrement, à ce niveau de responsabilité, 65% d'entre elles n'auront ainsi jamais d'enfants... Là encore, cette discrimination à l'encontre des femmes, surtout des femmes mères de familles, est manifeste dans les chiffres : ces dernières gagnent en moyenne 20 à 30 % de moins que les femmes célibataires... : c'est l'inverse chez les hommes !

Chômage : Femmes 13,8% Hommes 10,2%

Comme au XIXème et au début du XXème siècle, le travail des femmes continue à avoir moins de valeur, moins d'importance, moins de qualité. C'est aussi celui que l'on peut sacrifier, dont on dégrade les conditions de travail sans scrupule, que l'on détourne sans état d'âme. Qui en effet se soucie de dénoncer le développement, partout en Europe d'un " surchômage " et d'une " surprécarité " du travail au féminin ? De dire que ce sont les femmes que l'on retrouve de plus en plus dans les emplois précaires conduisant au chômage, qui les touche bien plus que les hommes (en France, 13,8 % de chômeuses contre 10,2 % de chômeurs), que le chômage des jeunes est surtout celui des jeunes filles.

Le temps partiel

Que penser du travail à temps partiel, apparu essentiellement dans les secteurs déjà féminisés où il explose actuellement en faisant de véritables ravages ? Alors qu'en 1982 le temps partiel représentait 6,5 % de l'ensemble des salariés, il représente en effet actuellement 17 %, dont 85 % sont des femmes (une femme active sur deux est à temps partiel). Or, contrairement aux idées reçues, le travail à temps partiel n'est pas toujours choisi, bien au contraire : si 30 % des emplois à temps partiel sont effectivement issus d'une demande d'un(e) salarié(e) travaillant initialement à temps plein, 70 % sont produits par les entreprises. On a en fait créé de toutes pièces une forme d'emploi spécifiquement féminine, qui n'est ni un facteur de liberté, ni le meilleur moyen de concilier vie professionnelle et vie familiale. Le travail à temps partiel imposé, c'est au contraire une flexibilité à tout crin (horaires bien souvent élastiques et changeants, en particulier dans le commerce, la restauration et le tourisme), ainsi qu'une pauvreté accrue : au temps partiel est lié l'explosion des bas salaires, la plupart des salariés à temps partiel gagnant entre 2 500 et 4 000 francs par mois et étant ainsi sous le seuil de pauvreté. Imposé par les employeurs, véritablement subventionné par l'Etat (les lois de 1992 et 1993 accordent aux entreprises ayant recours au temps partiel 30 % d'abattements sur les charges sociales, cumulable avec l'exonération sur les bas salaires), certains analystes dénoncent ainsi la véritable machine de guerre qu'est le temps partiel contre le travail des femmes, qui en sont les principales victimes.

Car le travail des femmes fait bel et bien l'objet d'attaques, insidieuses car ne disant pas leur nom. Alors que 6 femmes au foyer sur 10 aspirent à avoir un emploi, on multiplie, par ailleurs les incitations pour faire rentrer chez elles celles qui travaillent. La mise en place en 1983 de l'Allocation Parentale d'Education (APE) pour le troisième enfant puis, en 1994 pour le second, est un bel exemple de choix politique délibéré à l'encontre du travail des femmes. On préfère leur donner un demi-SMIC pour rester chez elles plutôt que d'utiliser le même budget pour développer les modes de garde (seulement 9 % des enfants de moins de 3 ans bénéficient d'une place en crèche publique collective). Par contre, on se garde bien de les prévenir du piège dans lequel elles s'enferment et de leur apporter une aide quelconque pour revenir sur le marché du travail une fois les ans écoulés... A terme, on pousse ces femmes à accepter des emplois sous-payés et peu gratifiants, ce qui revient à mettre en cause leur indépendance financière.

Il faut réagir :

La lutte des femmes pour leur place et leur reconnaissance sur le marché du travail est donc loin d'être totalement gagnée, chaque acquis restant fragile et se trouvant particulièrement menacé en période de crise. Menaces d'autant plus pernicieuses que tout cela reste invisible, comme presque tout ce qui concerne les femmes. Alors Mesdames, ne nous endormons pas et soyons

SOLIDAIRES !